

Cergy, le 4 Janvier 2021

Communiqué de presse

**SEANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU LUNDI 4 JANVIER 2021**

Les élus du Conseil départemental du Val d'Oise se sont réunis en commission permanente ce lundi 4 Janvier et ont délibéré sur 15 rapports à l'ordre du jour.

Les élus ont voté notamment :

- **220 000 €** alloués à la commune de Garges-lès-Gonesse pour la création d'une halle de marché.
- **149 729 €** consacrés aux aides départementales aux communes de Jouy-le-Moutier et de Marly-la-Ville dans le secteur de la culture.
- **36 000 €** à trois associations culturelles du Val d'Oise pour leurs opérations de diffusion de la musique classique.

Le chiffre du jour :

415 772 €, le montant de la subvention départementale attribuée à l'association METIVTA pour la création d'une nouvelle crèche à Sarcelles.

FINANCES – ADMINISTRATION GENERALE – INNOVATION

2-08 – Aides départementales aux communes dans le secteur de la culture – 149 729 € alloués au total. L'Assemblée départementale accorde les subventions aux communes suivantes :

- 145 729 € à la commune de Jouy-le-Moutier pour la restauration de la sacristie et du clocher de l'église Notre Dame de la Nativité.
- 4 000 € à la commune de Marly-la-Ville pour la restauration de ses deux Tours réservoirs.

2-09 – Aides départementales aux communes dans le secteur de la prévention et de la sécurité – 23 952 € alloués au total. L'Assemblée départementale accorde les subventions aux communes suivantes :

- 19 352 € à la Communauté d'agglomération Plaine Vallée pour l'acquisition de cinq véhicules de patrouilles pour la police municipale.
- 4 600 € à la Commune de Luzarches pour l'acquisition d'un véhicule électrique pour la police municipale.

2-10 – Aide départementale à la commune de Garges-lès-Gonesse dans le secteur du développement économique local. L'Assemblée départementale accorde une subvention de 220 000 € à la commune de Garges-lès-Gonesse pour la création d'une halle de marché. En effet, la halle actuelle est vétuste et dégradée et ne répond plus aux besoins des habitants et des commerçants. Il s'agit donc de créer une nouvelle halle de marché en rez-de-chaussée et des locaux associatifs à l'étage. D'une superficie de 1 156 m², la nouvelle halle pourra accueillir 290 mètres linéaires d'étals de commerçants.

2-11 – Aide départementale à la commune de Noisy-sur-Oise dans le secteur de l'environnement. L'Assemblée départementale accorde une subvention de 3 694,68 € à la commune de Noisy-sur-Oise pour la suppression d'un dépôt sauvage et la mise en place d'un enrochement et d'un talutage pour restreindre l'accès au site. Un dépôt de plainte « contre X » a été effectué par la maire auprès de l'unité de gendarmerie d'Asnières-sur-Oise.

ACTION SOCIALE – SANTÉ

3-01 - Subvention d'investissement à l'association METIVTA. L'Assemblée départementale accorde une subvention de 415 772 € à cette association pour la création d'une crèche sur la commune de Sarcelles. Le bâtiment modulaire de 1 300 m² sera sur deux niveaux. Un espace extérieur clos est prévu pour les enfants, ainsi qu'une aire de stationnement pour le personnel et les familles. La capacité d'accueil de cette nouvelle crèche sera de 80 places, soit une extension de 20 places par rapport à la crèche existante.

DEVELOPPEMENT DURABLE – CULTURE – TOURISME – PATRIMOINE

4-01 – Subventions aux associations du Val d'Oise pour leurs opérations de diffusion de la musique classique – 36 000 € alloués au total. L'Assemblée départementale accorde les subventions suivantes :

- 25 000 € à l'association Piano Campus Aeuropaa pour l'organisation du 20^{ème} concours international.
- 10 000 € à l'Ensemble Jean-Walter Audoli pour l'organisation de trois nouveaux concerts.
- 1 000 € au collectif de bénévoles "L'Hiver musical de Saint-Leu-la-Forêt" pour l'organisation de la 18^{ème} édition du festival qui proposera trois concerts.

Contacts presse :

Guillaume TESSIER
Thomas TOLEDANO
thomas.toledano@valdoise.fr
Tél. 01 34 25 34 14

Suivez l'actualité du Département du Val d'Oise sur valdoise.fr, sur [Facebook](#) et sur [Twitter](#).